

Quand Trévidic montre la lune, Filip Reyntjens regarde le doigt

Grande manip', 31 janvier 2012

“Mieux vaut avoir approximativement raison qu’avoir précisément tort.” Warren Buffet

Les lecteurs de ce blog peuvent être rassurés. Filip Reyntjens est toujours vivant. Il vient enfin de s’exprimer sur le rapport d’expertise remis aux juges Poux et Trévidic. Sur lemonde.fr, il a fait paraître une tribune intitulée “Attentat de Kigali : ’la vérité a gagné’ ?” Il était temps ! Car de tous les experts autoproclamés qui n’ont cessé, depuis des années – dans son cas, depuis dix-sept ans –, d’accréditer dans les médias et au-delà la thèse d’une culpabilité du FPR dans l’attentat, Filip Reyntjens occupe une place privilégiée.

Commençons par une précision nécessaire : contrairement aux réactions impulsives de Politis ou du trio Bradol-Brauman-Vidal, la tribune de Filip Reyntjens se présente comme prudente, mesurée et argumentée. Le constitutionnaliste et politologue belge fait profil bas, ce qui est bien normal, car s’il en est un qui n’a cessé de présenter “la Ferme” de Masaka comme le lieu d’où avaient, à coup sûr, été tirés les missiles, c’est bien lui. Or, comme chacun sait, le principal apport informatif du rapport d’expertise porte justement sur le lieu d’où les missiles ont été tirés. Croisant différents types d’informations (enregistrement des conversations entre la tour de contrôle et l’appareil, témoignages oculaires et auditifs, inspection de la carcasse de l’avion, capacité d’accrocher un Falcon 50 avec un missile à guidage infrarouge en fonction des différents sites examinés...), les experts excluent Masaka et désignent deux sites possibles à l’extrémité du camp militaire de Kanombe.

Pour Filip Reyntjens, c’est un choc. Car notre cher professeur à l’université d’Anvers, qui est une véritable commission d’enquête à lui tout seul, a toujours

affirmé que Masaka était LE site du tir. L’expertise vient aujourd’hui discréditer le sérieux de ses travaux sur l’attentat.

Alors, sous prétexte de s’indigner des “conclusions péremptoires et définitives” tirées par “la presse” au lendemain du 10 janvier, il se livre lui-même à une déformation pernicieuse des conclusions des experts. Son objectif est clair : tenter de démontrer que ces derniers se sont peut-être trompés en désignant Kanombe et que lui, Filip Reyntjens, a sûrement raison de faire une fixette sur Masaka. Vous l’aurez deviné : ce n’est pas gagné !

Car sur l’attentat, Filip Reyntjens n’en est pas à une casserole près. Il s’est en effet trouvé au cœur de trois manipulations essentielles qui ont permis à la thèse Bruguière de prospérer.

1) En premier lieu, comme nous venons de l’évoquer, Filip Reyntjens a été le principal artisan de l’opération d’enfumage visant à faire du lieu-dit “La Ferme”, à Masaka, le lieu de départ des missiles. Il l’écrivait dès 1995, dans son livre Rwanda. Trois jours qui ont fait basculer l’histoire (L’Harmattan) :

“D’abord, on sait d’où sont partis les missiles. Il s’agit des environs immédiats d’un endroit appelé ‘La Ferme’, situé sur la piste reliant la colline de Masaka à la route principale Kigali-Rwamagana-Kibungo [...].”

«Et là, au bout de la 8e Primus, le cousin de la belle-sœur du coiffeur d’un responsable du DMI me lance : “C’est Kagame en personne qui a tiré les deux missiles. Mais surtout, ne répète à personne que c’est moi qui te l’ai dit !”»

Je devine ce que vous vous demandez : mais comment le sait-“on” ? Eh bien, “on” le sait parce que Filip Reyntjens nous apprend quelques pages plus loin “qu’en octobre 1994”, il a “rencontré un témoin à

Masaka qui [...] a vu partir les missiles”.

Rappelons que Filip Reyntjens n’est ni un enquêteur de la police judiciaire, ni un expert en balistique, ni un journaliste, ni a fortiori un historien. Il se définit comme un “chercheur-acteur”, une catégorie qu’il a lui-même inventée et qui n’est régie par aucune règle méthodologique ni déontologique. Reyntjens a des sources (dont il ne dévoile quasiment jamais l’identité, des fois qu’un petit malin chercherait à vérifier la pertinence de ce qu’elles lui racontent) qui lui offrent des scoops sur un plateau. Il publie ensuite leurs confidences (au conditionnel ou à l’indicatif, selon les cas) sans se poser plus de questions, et, régulièrement, sans procéder au moindre recouplement.

Qu’on en juge :

“Des sources émanant de l’intérieur du FPR affirment que celui-ci serait à l’origine de l’attentat. Plusieurs informateurs au sein de son DMI (Department of Military Intelligence) et de l’APR confirment cette implication et la justifient en arguant que la guerre n’aurait jamais pris fin si le président Habyarimana n’avait pas été éliminée. [Oui, je sais bien : outre que ces sources/informateurs sont anonymes et non caractérisés, imaginer que les officiers du DMI ou du High Command de l’Armée patriotique rwandaise seraient venus faire de telles confidences, fin 1994, à l’homme qui a rédigé la Constitution inique du régime Habyarimana ressemble à s’y méprendre à une blague belge, nda]

Une de ces sources est plus précise : le coup aurait été fait par des éléments de l’APR et un ou plusieurs Libyens, encadrés par le major Rose Kabuye (l’actuel préfet de Kigali) et par le colonel Kayumba (actuellement chef d’état-major adjoint de la gendarmerie ; à l’époque chef du DMI). Le commando se serait retiré de la zone de ‘La Ferme’ en empruntant des pistes vers Ndera, Kimironko et Nyarutarama.”

Nous n’insisterons pas sur ce scénario délirant. Et nous supplions les lecteurs de ce blog de ne pas faire preuve de mauvais esprit en demandant aujourd’hui à Filip Reyntjens ce que sont devenus ces fameux Libyens tireurs de missiles. Notre juriste a déjà assez à faire comme ça pour justifier les fausses informations qu’il a diffusées à propos de Masaka. D’ailleurs, dans *Le Monde*, il est obligé de romancer un peu son

enquête en tant que “chercheur-acteur” :

“Or en octobre 1994 des témoins de Masaka m’ont dit avoir vu les missiles partir des environs de « La Ferme », et cela à un moment où ni eux ni moi ne nous rendions compte de l’enjeu que constitue l’endroit de départ des tirs.”

Vous avez remarqué ? Le témoin unique du livre paru fin 1995 a entre-temps fait des petits. Il est devenu “des témoins de Masaka”. Or chacun sait que Filip Reyntjens n’est plus retourné au Rwanda depuis l’époque. D’ailleurs, s’il fallait une preuve supplémentaire de cette flagrante contradiction (entre un témoignage unique et un témoignage recoupé), jetons un coup d’œil à l’“Analyse du rapport Mutsinzi sur l’attentat du 6 avril 1994 contre l’avion présidentiel rwandais” publiée par Reyntjens après la divulgation du rapport du comité d’experts rwandais – que l’universitaire prenait de haut, le considérant comme un rapport politique orchestré par Kigali, en dehors de toute pertinence factuelle :

“Or, les témoins que j’ai moi-même interrogés à Masaka en octobre 1994 sont formels : les missiles sont partis de la vallée entre la colline de Masaka et la route vers Rwamagana-Kibungo, près de l’endroit appelé ‘La Ferme’”

La période de référence est bien la même : octobre 1994. Mais du singulier, Reyntjens est passé au pluriel.

Aujourd’hui, le roi de la prédiction est nu. L’expertise remise aux deux magistrats français inflige au Nostradamus d’Anvers un des pires camoufflets de sa carrière de “chercheur-acteur” : elle donne en effet raison aux conclusions du rapport Mutsinzi et invalide de manière spectaculaire les mensonges relayés par Reyntjens jusque-là.

Out, Masaka ! Bye Bye “La Ferme” ! Ciao Filip !

Alors, dans *Le Monde*, déformant outrageusement les conclusions du rapport des experts et le caractère scientifique de leur analyse – qui est pourtant à la méthode Reyntjens ce que la théorie de la relativité est à l’invention du cure-dents –, Filip s’embourbe encore un peu plus dans les marais de Masaka :

“Sur cette double base technique, l’expertise privilégie deux endroits à l’intérieur du domaine militaire de Kanombe, le cimetière et une position en bas du cimetière, tout en notant que la zone Masaka se situe

dans le prolongement des endroits retenus. [...]

Ensuite, deux importants témoins cités dans le rapport ont vu les traînées des missiles à travers la baie vitrée à l'arrière de la maison qui est située à la limite du domaine et qui est orientée vers la vallée de Masaka. [...] Ces deux témoins ne situent donc pas le départ des missiles à l'intérieur du domaine militaire, mais dans la direction de la vallée de Masaka.

Enfin, puisque le lieu dit « La Ferme » dans la vallée à côté de Masaka a été cité comme lieu de départ des missiles, il est étonnant qu'aucun témoin de Masaka n'ait été entendu par les experts ni dès lors que leurs déclarations aient été vérifiées du point de vue acoustique. Or en octobre 1994 des témoins de Masaka m'ont dit avoir vu les missiles partir des environs de « La Ferme », et cela à un moment où ni eux ni moi ne nous rendions compte de l'enjeu que constitue l'endroit de départ des tirs. On constate donc que l'expertise technique ne correspond pas forcément aux observations de témoins oculaires, et il appartiendra à l'instruction d'évaluer la force probante de ces données contradictoires."

Ce lecteur de Filip Reyntjens en est convaincu : l'attentat a été commis par des extra-terrestres déguisés en Libyens depuis un sous-marin croisant en mer d'Aral...

À ce niveau, ce n'est plus de la mauvaise foi. Reyntjens prend manifestement le collègue de six experts pour une amicale de boulistes en tongs et bermudas et pense peut-être qu'avec son unique témoin (qui s'est dédoublé en prenant de l'âge), il va ressusciter la piste Masaka, pourtant écartée de manière catégorique. Ne sachant plus comment s'y prendre, il se met à dire n'importe quoi.

Contrairement à ce qu'il prétend, les témoins qui parlent de Masaka ont déjà été entendus par Bruguière ; les experts ont travaillé à partir de leurs PV d'audition. Au Rwanda, les magistrats ont entendu de nouveaux témoins qui n'avaient pas été auditionnés jusque-là. Quant à procéder à une analyse acoustique des témoins de Masaka, c'est une idée absurde, qui montre que Reyntjens n'a rien compris au rapport – ou qu'il fait semblant. L'expertise acoustique a porté sur les témoignages des coopérants militaires français ou belges qui avaient entendu, depuis Kanombe, le souffle de départ des missiles tout en voyant le mis-

sile avant qu'il ne percute l'avion.

Mais les témoins de Reyntjens, eux, n'ont jamais entendu ce souffle depuis Masaka. Et s'ils n'ont pas été entendus par la justice française, c'est à lui et au juge Bruguière d'en expliquer la raison. Car l'universitaire belge a été entendu pour la première fois à Bruxelles en juillet 2002, par l'enquêteur fétiche du juge Bruguière, Pierre Payebien. Désireux de se donner un air important, il précise dans un ses livres :

"[...] par la suite, je reste régulièrement en contact avec l'instruction par le biais de celui-ci. Nous échangeons par téléphone et courriel au sujet de questions qu'il se pose, de données qu'il veut vérifier et d'éléments dont je pense qu'ils pourraient être utiles à l'instruction."

Reyntjens, pourtant juriste, ne semble pas se douter que les pratiques qu'il décrit dans son livre contreviennent aux règles élémentaires de la procédure pénale. Un enquêteur qui entretient de telles relations avec un témoin doit en laisser une trace dans le dossier, ce qui n'est pas le cas en l'espèce. Mais il est vrai que la nuée de "bizarreries" que l'on trouve derrière le passage de Pierre Payebien dépasse de loin la nuée de mouettes dans le sillage d'un chalutier. C'est lui, par exemple, qui proposera à un autre témoin, André Guichaoua, de le mettre en contact avec un troisième, Abdul Ruzibiza.

Donc, Reyntjens a eu cinq ans, entre 2002 et 2007, pour parler à son ami Payebien de son/ses fameux témoin/s de Masaka. S'il l'avait fait, leurs PV d'audition auraient été pris en compte par les experts. Et à supposer qu'ils aient entendu quelque chose de significatif, l'acousticien en aurait évidemment tenu compte.

2) Masaka n'est pas le seul sujet à propos duquel Filip Reyntjens a gentiment enfumé ses lecteurs pendant de nombreuses années. Notre homme est aussi la principale caution universitaire du "rapport" dit "Munyaneza" (du nom de son auteur), une feuille de papier apparue miraculeusement fin 1995, censée démontrer que les ex-FAR ont découvert par hasard à Masaka, le 25 avril 1994, les deux lance-missiles ayant servi à commettre l'attentat.

C'est en effet Filip Reyntjens qui a, le premier, rendu public ce document. Lequel lui avait été transmis (mais il s'était bien gardé de nous le dire à

l'époque, ce petit cachottier !) par le colonel Bagosora lui-même, via l'avocat belge Luc de Temmerman. En 1998, les parlementaires français de la Mission Quilès ne s'étaient pas laissés prendre au piège tendu par les ex-FAR, via leur homme de confiance. Voici ce qu'ils écrivaient dans leur rapport :

– “Je peux y aller ?” – “Attends, j'appelle Reyntjens en me faisant passer pour Kagame et je lui dis que c'est moi qui fais le coup !”

– “on remarque la concordance entre la thèse véhiculée par les FAR en exil (cf. documents transmis par M. Munyaneza à M. Filip Reyntjens) et celle issue des éléments communiqués à la Mission visant à désigner sommairement le FPR et l'Ouganda comme auteurs possibles de l'attentat (cf. photographies et listes de missiles en annexe). Cette hypothèse a été avancée par certains responsables gouvernementaux français, sans davantage de précautions, comme en témoignent les auditions de MM. Bernard Debré, ancien ministre de la Coopération, ou François Léotard, ancien ministre de la Défense ;

– puisque les informations concordantes dont ont disposé à la fois les parlementaires de la Mission et certains universitaires – bien qu'elles aient été véhiculées par des canaux différents – apparaissent comme étant d'une fiabilité très relative et comme elles ne parviennent pas à désigner l'arme de l'attentat, la question se pose de savoir la raison d'une telle confusion.

L'intervention des FAR en exil dans cette tentative de désinformation ne les désigne-t-elle pas comme possibles protagonistes d'une tentative de dissimulation ? À moins que, sincères, les FAR en exil aient elles-mêmes été manipulées mais, dans ce cas, par qui ?”

Visé, entre les lignes, comme l'auxiliaire docile de cette double tentative de “désinformation” et de “dissimulation” de la part des FAR en exil, Filip Reyntjens va se faire très discret sur l'attentat au cours des années suivantes. Il faudra attendre l'épopée du faux témoin Ruzibiza pour qu'il retrouve un peu de vigueur et se remette à pérorer, imaginant sans doute que ses précédents tuyaux percés ont été oubliés.

3) Le troisième enfumage de la tribune de Filip Reyntjens concerne l'identification des missiles qui auraient servi dans l'attentat. Ce point fait en effet

office d'unique planche de salut pour le fan-club du juge Bruguière, qui veut se convaincre que les lance-missiles de l'opération ont réellement été retrouvés par les FAR en avril 1994. Pourtant, le passage du rapport de la Mission Quilès dont un extrait est reproduit ci-dessus aurait dû mettre fin à ce mythe il y a déjà quatorze ans.

Dans *Le Monde*, cela n'empêche pas Reyntjens d'aligner une nouvelle contrevérité :

“Le juge Bruguière avait déjà établi que les missiles dont les lanceurs ont été trouvés près de 'La Ferme' avaient été vendus par l'Union soviétique à l'Ouganda.”

Ce que le juge Bruguière a établi, c'est que les numéros de série de deux lanceurs de missiles qui ont été aimablement transmis à Filip Reyntjens par le colonel Bagosora, et que l'universitaire belge a ensuite présentés comme authentiques (en omettant de préciser leur provenance exacte et sans se demander si le principal artisan du génocide n'était pas en train de le manipuler), renvoient à un stock qui aurait été vendu à l'Ouganda par l'ex-URSS en 1988. C'est tout ce que le juge Bruguière a établi, à l'occasion d'une commission rogatoire en Russie. Or cela ne prouve absolument rien quant au fait que ces missiles aient servi dans l'attentat.

Au contraire : les parlementaires français se sont étonnés que ces fameux lance-missiles, selon les informations qui leur ont été transmises par le ministère français de la Défense en 1998, aient été pris en photo par les FAR “le 6 ou le 7 avril” 1994. Si les FAR ont pris en photo, le jour de l'attentat, les lance-missiles qui ont servi dans ce crime, qu'est-ce que cela peut bien établir... si ce n'est que les FAR ont elles-mêmes commis l'attentat ?

“Or les anciennes FAR ne possédaient pas de missiles sol-air (elles avaient en vain tenté d'en acquérir), alors que le FPR s'en était servi pendant la guerre. Mes sources haut placées dans l'armée ougandaise affirment qu'ils faisaient partie d'un lot plus tard cédé au FPR”, poursuit Filip.

Cette information relève de la foi religieuse ou de la méthode Coué, voire des deux. Reyntjens, comme tous les autres experts de sa petite bande, d'André Guichaoua à Stephen Smith en passant par Bernard Lugan, veut se (nous) convaincre que les FAR

n'avaient pas de missiles sol-air SAM-16. Mais rien ne permet de prouver une telle assertion. En la matière on a seulement deux certitudes :

- 1) les ex-FAR ont cherché avec insistance à s'en procurer officiellement à partir de 1992 ;
- 2) il leur était par ailleurs possible de s'en procurer au marché noir, sans effectuer une transaction officielle.

Quoi qu'il en soit, vu le point étudié précédemment, la question de savoir si les FAR ou le FPR possédait des SAM-16 n'est pas décisive, puisque ce n'est pas forcément ce type de missile qui a servi dans l'attentat (il suffit de lire le rapport, qui est beaucoup plus nuancé sur ce point que certains veulent bien le dire).

Quand on désinforme, on finit toujours par être démasqué. C'est effectivement un métier à risque. Quant aux "sources haut placées" de Filip Reyntjens dans l'armée ougandaise, leur mention témoigne une nouvelle fois de l'absence de sérieux des investigations de notre "chercheur-acteur". La lecture des pages 101 et 102 des Risques du métier suffisent à décrypter cette énième imposture – et à offrir une illustration édifiante des méthodes d'enquête de notre inspecteur Derrick :

"Puisque je suis de plus en plus convaincu que le FPR a commis l'attentat, je me dis qu'il aurait naturellement obtenu les missiles de son allié ougandais. Celui-ci ne serait évidemment pas enclin à partager cette information, mais il se fait que, sur fond de guerre au Congo, les alliés de jadis sont devenus des ennemis.

En novembre 2000, je tente ma chance en contactant l'aide de camp d'un général ougandais (dont je dois taire le nom). Pour le convaincre de coopérer, je lui fais passer le message suivant : 'Alors qu'il est parfaitement légitime pour l'Ouganda d'aider un allié, notamment par la fourniture d'armes et de munitions, la chose devient différente si cet allié, à votre insu, utilise ces armes pour abattre un avion présidentiel. Vous avez ici une occasion rêvée d'en déboulonner avec Kagame, sans devoir vous exposer vous-mêmes.'"

J'entends déjà vos sifflements d'admiration. C'est qu'il est rusé comme un renard, notre Filip! Profitant de la détérioration des relations entre Kigali et

Kampala, il dit aux Ougandais, en substance : "Je hais le FPR depuis toujours. Aujourd'hui, vous aussi vous êtes fâchés contre Kagame. Unissons nos forces, confirmez-moi que le FPR a abattu l'avion avec un de vos missiles et je m'occupe du reste."

C'est toujours émouvant de constater la condescendance de certains "amis de l'Afrique" autoproclamés envers les Africains. Comme si les Ougandais étaient tombés de la dernière pluie. Comme s'ils ignoraient qui est Filip Reyntjens. Comme s'ils étaient assez stupides (dans le scénario de Reyntjens) pour lui dire : "C'est vrai, le FPR a abattu un avion transportant deux chefs d'État en exercice avec un missile qu'on leur a cédé. Mais on vous fait confiance, vous gardez ça pour vous..."

Mais Filip, lui, est convaincu d'avoir mis dans le mille :

"Mon général mord à l'hameçon et fait confirmer par son aide de camp que les missiles viennent effectivement de stocks ougandais et qu'on sait même à Kampala qui a appuyé sur le bouton."

Une nouvelle fois, comme cette "confirmation" correspond à ce que Reyntjens, lancé depuis plus de vingt ans dans une croisade personnelle contre le FPR, veut entendre, il la prend au pied de la lettre.

Mais tout de même, il lui faut quelque chose de concret. Où ira-t-il avec sa confiance officieuse venant d'un aide de camp ? Alors il se met en tête de rencontrer le fameux général pour obtenir "un document, une sorte de 'reçu' au sujet de cette transaction". Son interlocuteur lui laisse entendre qu'il est prêt à le lui remettre en mains propres. Et Reyntjens est assez naïf pour y croire.

Prêt à tout pour avoir la preuve qui confondra définitivement Paul Kagame, Reyntjens se rend à Londres quelques semaines plus tard. Le général ougandais doit en effet y passer. Il le rencontre comme convenu, mais contrairement à ce que l'aide de camp lui avait promis, l'officier n'a pas le sulfureux document.

"[...] il me dit qu'il est trop dangereux de passer les frontières internationales en possession d'un tel document, et que ce n'est qu'à Kampala qu'il peut me le remettre."

Le 30 juillet 2001, voilà notre Filip qui débarque à Kampala, à la quête de son Graal. Mais cette fois, le

général lui pose une série de “lapins”.

“[...] les rendez-vous sont chaque fois reportés, et je ne vois ni mon général ni son aide de camp, qui se cachent efficacement.”

Je vous vois venir. Certains d’entre vous sont déjà prêts à imaginer que les Ougandais se sont seulement amusés avec Filip Reyntjens, et qu’aujourd’hui encore, dans les bars de Kampala, on se raconte, en se tapant sur les cuisses, l’histoire de cet amusant Muzungu venu chercher chez Museveni la preuve incriminant Kagame dans un attentat qu’il n’a pas commis... avec des missiles ougandais !

Reyntjens aussi, bien que lent à la détente, a probablement fini par comprendre qu’on s’était payé sa tête. Alors il conclut son passage par cette explication qui fera date :

“Ce n’est que des années plus tard que j’apprends que la question de savoir si le document me serait remis ou non a été débattu au plus haut niveau et que c’est finalement le président Museveni en personne qui a tranché.”

De quoi faire frémir d’admiration les dames patronnesses d’Anvers !

Filip Reyntjens termine toutefois sa tribune par une note d’humilité, ce qui est assez rare pour être signalé :

“Même si je pense toujours que les faisceaux d’indications désignent plutôt le FPR que les FAR comme auteur de l’attentat, je ne prétends pas connaître la vérité. Ce sera aux juges Trévidic et Poux de décider, à l’issue de leur instruction, [...] si oui ou non il sera nécessaire de transmettre le dossier pour poursuites éventuelles.”

“L’expert doit être cru en son art”, écrivait Montaigne. Après une amnésie de deux décennies, nous souhaitons à Filip Reyntjens de retrouver enfin la mémoire, en même temps que sa véritable identité. Celle d’un universitaire belge qui ferait mieux de retourner enseigner le droit constitutionnel et les sciences politiques plutôt que de se mêler d’écrire l’histoire ou de rendre la justice.